



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/22
8 juin 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-huitième réunion
Montréal, 6 - 10 juillet 2009

**AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUE
POUR L'ANNÉE 2009**

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SÉCRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUE demande au Comité exécutif d'approuver le montant de 2 670 734 \$US, plus 230 880 \$US de frais d'appui d'agence, au titre des amendements à son programme de travail de l'année 2009.

2. Les activités proposées par le PNUE dans son programme de travail amendé sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1: Amendements au programme de travail du PNUE

Pays	Activité/Projet	Montant demandé (\$US)	Montant Recommandé (\$US)
SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE			
A1. Financement supplémentaire pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC :			
Djibouti	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	55 000	55 000
Mozambique	Préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC	55 000	55 000
Subtotal for A1:		110 000	110 000
A2. Plans de gestion de l'élimination finale :			
Côte d'Ivoire	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^{ème} tranche)	109 000	[1]
Maldives	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^{ème} tranche)	15 000	[2]
Niger	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^{ème} tranche)	68 000	[3]
Paraguay	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^{ème} tranche)	90 000	[4]
Tanzanie	Plan de gestion de l'élimination finale (2 ^{ème} tranche)	78 000	[5]
Total partiel A2:		360 000	
A3. Nouveaux plans de gestion de l'élimination finale :			
Haïti	Plan de gestion de l'élimination finale (1 ^{ère} tranche)	125,000	[6]
Subtotal for A3:		125 000	
SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL			
B1. Prorogation de projets de renforcement des institutions :			
Afghanistan	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase IV)	150 000	*
Bhoutan	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase III)	60 000	*
Cambodge	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase V)	112 667	*
RD du Congo	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase V)	64 540	*
Kenya	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase VII)	151 667	*
Micronésie (Etats fédérés de)	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase II, année II)	30 000	*
Myanmar	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase II)	60 000	*
Saint-Vincent-et les Grenadines	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase IV)	60 000	*
Samoa	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase V)	60 000	*
Soudan	Prorogation du projet de renforcement des institutions (Phase V)	145 860	*
Total partiel B1:		894 734	

B2. Financement supplémentaire pour les plans de gestion de l'élimination des HCFC :			
RPD de Corée	Préparation du plan d'élimination des HCFC	35 000	*
Total partiel B2:		35 000	
B3. Nouveau plan national d'élimination:			
Iraq	Plan national d'élimination (1 ^{ère} tranche)	1 136 000	[7]
Total partiel B3:		1 136,000	
B4. Plan national d'élimination:			
RPD de Corée	Plan national d'élimination (5 ^{ème} et dernière tranche)	10 000	[8]
Total partiel B4:		10 000	
Total des sections A et B		2 670 734	110 000
Coûts d'appui aux agences (aucun pour le renforcement des institutions et 13 % pour les autres activités) :		230 880	14 300
Total :		2 901 614	124 300

* Projets pour examen individuel ou en attente

[1] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/31 for UNEP seulement

[2] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/38 for UNEP seulement

[3] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/40 for UNEP seulement

[4] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/41 for UNEP seulement

[5] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/44 for UNEP seulement

[6] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/34 for UNEP seulement

[7] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/36 for UNEP seulement

[8] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/37 for UNEP seulement

SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE

A1. Financement supplémentaire pour la préparation des PGEH

Djibouti : Financement supplémentaire pour la préparation du PGEH : 55 000 \$US

Mozambique : Financement supplémentaire pour la préparation du PGEH : 55 000 \$US

Descriptif de projet

3. Le PNUE soumet des demandes de financement supplémentaire pour deux autres pays, le Djibouti et le Mozambique, de 55 000 \$US chacune. Ces demandes sont présentées parce que ces pays ont maintenant soumis des données pour 2007 en vertu de l'article 7 qui montrent la consommation de HCFC-22. A la 55^e réunion, les fonds de préparation de projet ont été approuvés pour ces pays au niveau de 55 000 \$US respectivement, conformément à leur admissibilité en tant que pays dont la consommation est nulle.

Observations du Secrétariat

4. Le Secrétariat note que le financement demandé pour ces pays est conforme à la décision 56/16 c). Les données déclarées en vertu de l'article 7 pour ces pays sont les suivantes :

Pays	Consommation de HCFC déclarée en vertu de l'article 7
Djibouti	0,4
Mozambique	1,3

Recommandations du Secrétariat

5. Le Secrétariat recommande l'approbation globale des demandes de financement supplémentaire pour la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC pour le Djibouti et le Mozambique aux niveaux de financement indiqués dans le tableau 1 du présent document.

SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL

B1. Prorogation de projets de renforcement des institutions

- a) Afghanistan (phase V): 150 000 \$US
- b) Bhoutan (phase III): 60 000 \$US
- c) Cambodge (phase V): 112 667 \$US
- d) Congo, RD (phase V): 64 540 \$US
- e) Kenya (phase VII): 151 667 \$US
- f) Micronésie (Etats fédérés de) (phase II, année 2): 30 000 \$US
- g) Myanmar (phase II): US 60 000 \$US
- h) Saint-Vincent-et-les Grenadines (phase IV): 60 000 \$US
- i) Samoa (phase V): 60 000 \$US
- j) Soudan (phase V): 145 860 \$US

Descriptif de projet

6. Le PNUE a présenté des demandes de prorogation de projets de renforcement des institutions pour les dix pays énumérés ci-dessus. Les descriptifs de demande pour ces pays figurent à l'annexe I du présent document.

Observations du Secrétariat

7. Ayant examiné les rapports et plans d'action finals de renforcement des institutions présentés par les agences d'exécution au nom des pays à l'appui des demandes de prorogation, le Secrétariat du Fonds a décidé que les rapports sont en règle et conformes aux exigences pour les projets de ce type. Tous les pays sont pleinement conformes aux objectifs de 2007 du Protocole de Montréal et les données présentées au titre des rapports sur la mise en œuvre du programme de pays de 2008 pour l'Afghanistan, le Bhoutan, le Cambodge, la République démocratique du Congo, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le Soudan montrent le même degré de conformité pour cette année. Le Kenya, les Etats fédérés de Micronésie, le Myanmar et le Samoa n'ont pas encore déclaré leurs données de programme de pays pour 2008. Les données fournies appuient pleinement les demandes de ces pays d'une prorogation de deux ans, conformément à la pratique établie.

8. Le Secrétariat a noté également que, compte tenu de la décision 52/5 f), les pays qui n'ont pas encore communiqué leurs données de mise en œuvre du programme de pays avant la 58^e réunion risquent que les demandes qu'ils ont soumises relatives au renforcement des institutions ne soient pas approuvées.

9. Dans sa décision 57/36 b) de la 57^e réunion, le Comité exécutif a décidé, entre autres, de « continuer à financer le renouvellement des projets de RI jusqu'à la fin de décembre 2010 aux niveaux actuels en attendant la résolution finale de cette question par le Comité exécutif à sa 58^e réunion ». Le Secrétariat note également que le document rediffusé sur le financement du RI au-delà de 2010 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/48) sera examiné au titre du point 10 de l'ordre du jour. Par conséquent, le Secrétariat sollicite l'avis du Comité quant à la possibilité de financer ces demandes de prorogation pour

deux années entières, conformément à la pratique établie et aux niveaux de financement actuels, vu que les dates d'achèvement de la phase demandée sont ultérieures à décembre 2010.

10. Le Secrétariat a noté que la demande présentée par les Etats fédérés de Micronésie est pour un an seulement. Le financement de cette phase ne dépassera donc pas décembre 2010 et cette demande pourrait être recommandée pour approbation. Cependant, parce que les Etats fédérés de Micronésie n'ont pas encore soumis les données sur la mise en œuvre de leur programme de pays pour 2008 au moment où le présent document voit le jour, elle est recommandée pour examen individuel.

Recommandation du Secrétariat

11. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Approuver la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour les Etats fédérés de Micronésie (phase II, année 2) au niveau de financement de 30 000 \$US, moyennant la présentation des données du programme de pays pour 2008 avant la 58^e réunion.
- b) Examiner les demandes de prorogation de projets de renforcement des institutions pour les pays suivants à la lumière de la décision 57/36 b) : Afghanistan, Bhoutan, Cambodge, République démocratique du Congo, Kenya, Myanmar, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa et Soudan.

B2. Financement supplémentaire pour la préparation d'un projet de gestion de l'élimination des HCFC :

République populaire démocratique de Corée : fonds supplémentaire

12. Le PNUE a soumis une demande de financement supplémentaire de 35 000 \$US pour la préparation d'un projet de gestion de l'élimination des HCFC en RPD de Corée. Cette demande avait été présentée à l'origine à la 57^e réunion, à laquelle le Comité exécutif, dans sa décision 57/16 a), a demandé au PNUE de reporter son examen à la 58^e réunion du Comité exécutif, après confirmation par le PNUE du mode de distribution des fonds au pays. La République populaire démocratique de Corée a présenté des données en vertu de l'article 7 pour 2007 qui montrent que la consommation de HCFC-22 est de 85,3 tonnes PAO. A la 55^e réunion, la RPD de Corée a reçu 50 000 \$US pour la préparation du PGEH qui sera mis en œuvre par l'ONUDI.

Observations du Secrétariat

13. Le Secrétariat note que cette demande est conforme aux données déclarées pour 2007 en vertu de l'article 7 montrant que la consommation de HCFC-22 du pays est de 85,3 tonnes PAO et le financement demandé est conforme à la décision 56/16 c).

Recommandation du Secrétariat

14. En attendant un rapport du PNUE sur les possibilités de transfert de fonds au gouvernement de la RPD de Corée, le Comité exécutif pourrait souhaiter approuver le financement supplémentaire pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC en République populaire démocratique de Corée au niveau de financement indiqué dans le tableau 1 du présent document.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INTITUTIONS

Afghanistan: Prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I: Jul-04	59 987
	Phase II: Jul-05	150 000
	Phase III: Nov-07	150 000
	Total	359 987
Montant demandé pour le renouvellement (Phase IV) (\$US) :		150 000
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase IV (\$US) :		
Coût d'appui d'agence (\$US) :		
Coût total du renforcement des institutions Phase VI pour le Fonds multilatéral (\$US) :		
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase IV à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :		n/a
Date d'approbation du programme de pays :		2004
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (2004), (tonnes PAO) :		180
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
	(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	380
	(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)	1,9
	(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0,9
	(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
	(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :		
	(a) Annexe A Groupe I, (CFC)	55,2
	(b) Annexe A Groupe II, (Halons)	0
	(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
	(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)	0
	(e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
	(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	6,1
	Total	61,3
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :		2008
Montant approuvé pour les projets (\$US) :		1 593 706
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :		1 216 265
SAO à éliminer (tonnes PAO) :		179,8
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :		0

1. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	760 806
(b)	Renforcement des institutions :	359 987
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	472 913
	Total :	1 593 706

Rapport périodique

2. La mise en œuvre de la deuxième phase du projet de renforcement des institutions en Afghanistan a été très satisfaisante. Le pays doit maintenir l'élan des mesures d'élimination existantes et achever la mise en œuvre des activités du projet dans le cadre du plan national d'élimination afin d'assurer la réalisation des objectifs futurs et de soutenir la conformité. Les autres réalisations de l'Afghanistan sont les suivantes :

- Conduite d'un programme de formation pour 125 techniciens en matière de bonnes pratiques en réfrigération et en récupération et recyclage de SAO. Après avoir été équipés de machines de récupération et de recyclage, les techniciens formés ont été certifiés par l'Unité nationale d'ozone et des certificats délivrés. Conduite d'un programme de formation à l'intention des agents de douane ; 97 agents de douane ont été formés à ce jour et 15 identificateurs de SAO ont été distribués ;
- Programme de sensibilisation dans le cadre duquel divers matériels de sensibilisation à l'adoption d'équipement sans SAO dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation ont été distribués. L'échange d'informations en matière de conversion de l'équipement domestique et industriel existant a été entrepris ;
- Distribution du manuel de formation des techniciens aux bonnes pratiques en réfrigération et utilisation des unités de récupération et de recyclage et du manuel de formation des agents de douane, qui sont traduits en langue locale en consultation avec l'équipe du Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE ;
- Le programme de l'Afghanistan sur l'ozone a produit différents types de matériel de sensibilisation à l'occasion des célébrations de la Journée internationale de l'ozone en Afghanistan pour les années 2007 et 2008, notamment : tableau servant d'outil rapide ; livre contenant dix questions et dix réponses sur la couche d'ozone ; livre d'histoires sur l'ozone ; brochure d'information ; des cahiers scolaires ; stylos imprimés et site Web national.

Plan d'action

3. Lors de la prochaine phase (phase 4, novembre 2009 à novembre 2011), l'Afghanistan prévoit les réalisations suivantes : a) maintenir l'élan des activités d'élimination des SAO en Afghanistan en mettant systématiquement en œuvre ces activités, y compris les projets du plan national d'élimination, afin de réaliser les objectifs d'élimination de 2010, b) veiller à ce que la dynamique d'élimination puisse être soutenue après 2010 et c) commencer les activités du PGEH. Des activités spécifiques seront entreprises, notamment la sensibilisation, en particulier au maintien de l'élimination de 2010, et des activités de préparation du PGEH. Le pays poursuivra également la mise en œuvre stricte du cadre réglementaire de surveillance et de contrôle des SAO, y compris un système de permis et de quotas, et renforcera la réglementation des importations de HCFC. Il poursuivra aussi la mise en œuvre des activités restantes du plan national d'élimination. Par ailleurs, les données requises par le Secrétariat de l'ozone et le Secrétariat du Fonds multilatéral et autres agences devraient être communiquées dans les délais prescrits.

Bhoutan : prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : Jul-04	130,000
	Phase II : Nov-07	60,000
	Total	190,000
Montant demandé pour le renouvellement (Phase III) (\$US) :		60,000

Montant recommandé pour approbation de la Phase III (\$US) :	
Coût d'appui d'agence (\$US) :	
Coût total de la phase III du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$US) :	
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable à la phase III du renforcement des institutions, à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	2004
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (2004), (tonnes PAO) :	0,2
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	0,2
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)	0,3
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :	
(a) Annexe A Groupe I, (CFC)	0
(b) Annexe A Groupe II, (Halons)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	0,1
Total	0,1
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :	2008
Montant approuvé pour les projets (\$US) :	530 000
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :	282 103
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	0,2
SAO éliminées (en en date de mai 2008) (tonnes PAO) :	0

4. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	35 000
(b)	Renforcement des institutions :	190 000
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	305 000
	Total :	530 000

Rapport périodique

5. La mise en œuvre de la deuxième phase du projet de renforcement des institutions au Bhoutan a été très satisfaisante. Le pays doit maintenir l'élan des mesures d'élimination existantes et achever la mise en œuvre des activités du projet dans le cadre du plan national d'élimination afin d'assurer la réalisation des objectifs futurs et de soutenir la conformité. Les autres réalisations du Bhoutan sont les suivantes :

- Toutes les SAO autres que les HCFC ont été interdites dans le pays. Un système de permis et de quotas a été élaboré pour les HCFC et approuvé par la Commission nationale de l'environnement (NEC) de haut niveau. Celui-ci sera mis en œuvre une fois que l'enquête nationale sur les HCFC sera achevée et que le PGEH sera en place ;

- Des programmes de formation à l'intention des techniciens en réfrigération et des agents de douane ont été menés et des identificateurs de SAO ont été distribués aux douanes ;
- Un programme de sensibilisation a été mis en œuvre, dans le cadre duquel divers matériels de sensibilisation à l'adoption d'équipement sans SAO dans le secteur de la réfrigération et climatisation ont été distribués. L'échange d'informations sur la conversion de l'équipement domestique et industriel existant a été entrepris ;
- Le programme du Bhoutan sur l'ozone a produit divers types de matériel de sensibilisation à l'occasion des célébrations de la Journée internationale de l'ozone au Bhoutan pour les années 2007 et 2008. Le programme de sensibilisation comportait les éléments suivants : jeu de questions-réponses entre écoles ; programme de mobilisation pour l'ozone destiné au grand public lors des célébrations du Centenaire ; introduction des questions relatives à la couche d'ozone dans le programme scolaire sur l'environnement ; affiches pour les écoles ; autocollants de mobilisation pour voitures ; et site Web national sur l'ozone.

Plan d'action

6. Pendant la prochaine phase (phase 3, novembre 2009 à novembre 2011, le pays collaborera étroitement avec les parties prenantes au niveau national afin de maintenir l'élan des activités d'élimination des SAO par la mise en œuvre systématique de ces activités, y compris les activités restantes du PGEF, dans le but de réaliser et de maintenir les objectifs d'élimination de 2010 et d'initier la préparation du PGEH. Ces activités comprendront le renforcement du règlement sur les SAO pour assurer son application efficace et son examen pour déterminer comment rendre prioritaires les mesures de réglementation de l'importation et de l'exportation des HCFC ainsi que le rassemblement de données de référence pour les rapports. La diffusion d'informations se poursuivra dans le pays, de même que la surveillance étroite de l'achèvement des activités restantes du PGEF dans les délais prescrits.

Cambodge : Prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :	
Phase I : mar-2002	30 000
Phase II : déc-2003	100 000
Phase III : nov-2005	112 667
Phase IV : nov-2007	112 667
Total	355 334
Montant demandé pour le renouvellement (Phase V) (\$US) :	112 667
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase V (\$US) :	
Coût d'appui d'agence (\$US) :	
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$US) :	
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase V à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	2002
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (2002), (tonnes PAO) :	94,7
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	94,2
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0,5
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0

Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :	
(a) Annexe A Groupe I, (CFC)	11,6
(b) Annexe A Groupe II, (Halons)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)	0,3
(e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	8
Total	19,9
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :	2008
Montant approuvé pour les projets (\$US) :	2 022 863
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :	1 178 872
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	90,9
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :	79,8

7. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	280 000
(b)	Renforcement des institutions :	355 334
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 387 529
	Total :	2 022 863

Rapport périodique

8. La mise en œuvre de la quatrième phase du projet de renforcement des institutions au Cambodge s'est avérée très satisfaisante. La réalisation la plus appréciable de cette période a été la mise en œuvre fluide du PGEF dans le pays, l'achèvement du programme de formation des techniciens en réfrigération qui a formé 260 techniciens et du programme de formation des agents de douane, dans le cadre duquel 237 douaniers ont été formés. L'Unité nationale d'ozone a mené 4 ateliers de formation à la sensibilisation entre août et décembre 2008, qui ont réuni 162 participants.

Plan d'action

9. Pendant la prochaine phase (phase 5, novembre 2009 à novembre 2011), l'Unité nationale d'ozone poursuivra la mise en œuvre des activités du PGEF ainsi que l'application stricte du système de surveillance et de réglementation des SAO, afin de réaliser les objectifs d'élimination de 2010 et les soutenir après cette date. Le pays commencera aussi la préparation du PGEH et poursuivra les activités actuelles de sensibilisation, en mettant l'accent sur l'élimination complète des CFC et des HCFC. Il continuera également à communiquer les données requises par le Secrétariat de l'ozone, le Secrétariat du Fonds et les autres agences dans les délais prescrits.

République démocratique du Congo : prorogation du renforcement institutionnel

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :		
Phase I : jul-1995		95,190
Phase II : déc-2000		64,540
Phase III : jul-2005		64,540
Phase IV : Jul-2007		64,540
Total		288,810
Montant demandé pour le renouvellement (Phase V) (\$US) :		64,540
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase V (\$US) :		
Coût d'appui d'agence (\$US) :		
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$US) :		
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase V à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :		s.o.
Date d'approbation du programme de pays :		1996
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (1996), (tonnes PAO) :		410,7
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)		665,7
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)		218,7
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		15,3
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)		4,7
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		1,5
Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :		
(a) Annexe A Groupe I, (CFC)		48,9
(b) Annexe A Groupe II, (Halons)		2,6
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)		2,2
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)		3,3
(e) Annexe E (bromure de méthyle)		0
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)		3,9
Total		60,9
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :		2007
Montant approuvé pour les projets (\$US) :		3 493 907
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :		1 823 878
SAO à éliminer (tonnes PAO) :		303,9
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :		264

10. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	1 990 805
(b)	Renforcement des institutions :	288 810
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 214 292
	Total :	3 493 907

Rapport périodique

11. La mise en œuvre de la phase actuelle du projet de renforcement des institutions en République démocratique du Congo s'est déroulée de manière satisfaisante. L'Unité nationale d'ozone est restée

pleinement opérationnelle malgré l'instabilité de la situation politique. Elle est dotée du personnel voulu, ce qui assure son efficacité. La mise en œuvre des projets d'élimination a été accélérée et le pays est de nouveau conforme. L'une des principales réalisations est l'application effective du règlement des SAO qui est en place depuis le début de 2004 et la délivrance régulière de permis d'importation. Les activités du PGEF ont aussi été mises en œuvre avec succès, y compris la formation des agents de douane pour assurer l'application des mesures de réglementation des SAO. Des activités de sensibilisation ont aussi été réalisées et les négociants ont été encouragés à importer de l'équipement à base de frigorigènes de substitution et l'utilisation de ces produits de remplacement est en hausse.

Plan d'action

12. Pendant la prochaine phase du projet de renforcement des institutions, l'Unité nationale d'ozone de la République démocratique du Congo achèvera les activités restantes dans le cadre du programme de pays et du plan national d'élimination. Le gouvernement du Congo renforcera la réglementation des SAO en mettant en place un système de quotas destiné à limiter progressivement les quantités de SAO importées dans le pays. Le gouvernement entend aussi fournir une formation supplémentaire aux techniciens et aux agents de douane, ainsi qu'à d'autres responsables de l'application du règlement et accroître ses activités de sensibilisation du public et des parties prenantes. Durant cette phase, il commencera également des activités de préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC et le rassemblement de données sur la consommation des HCFC.

Kenya : prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :	
Phase I : mar-1993	174 966
Phase II : jul-1998	116 667
Phase III : Déc-2000	116 433
Phase IV : nov-2002	151 463
Phase V : déc-2004	151 667
Phase VI (année 1) : jul-2007	75 833
Phase VI (année 2) : jul-2008	75 833
Total	862 862
Montant demandé pour le renouvellement (Phase VII) (\$US) :	151 667
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase VII (\$US) :	
Coût d'appui d'agence (\$US) :	
Coût total du renforcement des institutions Phase VII pour le Fonds multilatéral (\$US) :	
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase VII à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	1993
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (1993), (tonnes PAO) :	550,8
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	239,5
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)	5,3
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	65,9
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	1,1
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	217,5

Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :	
(a) Annexe A Groupe I, (CFC)	22,7
(b) Annexe A Groupe II, (Halons)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,1
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)	0,1
(e) Annexe E (bromure de méthyle)	17,4
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	48,5
Total	88,8
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$US) :	5 110 867
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :	3 815 201
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	554
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :	247

13. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	3 185 029
(b)	Renforcement des institutions :	862 862
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 062 976
	Total :	5 110 867

Rapport périodique

14. La mise en œuvre des activités relatives au Protocole de Montréal au Kenya se déroule avec succès. Pendant la période du rapport, l'Unité nationale d'ozone du Kenya a mise en œuvre les activités requises dans le cadre du projet de renforcement des institutions et du PGEF. Elle a aussi mis en place des mesures de réglementation des SAO, de même qu'un système de permis et de quotas régissant leur importation. La mise en œuvre de son plan de gestion de l'élimination des CFC s'est poursuivie avec la formation d'agents de douane et de techniciens en réfrigération, et le projet d'élimination du bromure de méthyle a été mis en œuvre. Si les activités en cours se poursuivent, le pays devrait réaliser une réduction de CFC de 100 pour cent avant 2010.

Plan d'action

15. Pendant la prochaine phase, l'Unité nationale d'ozone poursuivra le programme de formation à l'intention des techniciens du secteur de la réfrigération, ainsi que la formation des agents de douane restants et nouvellement recrutés, afin de soutenir la mise en œuvre et l'application des mesures de réglementation des SAO. Le programme de sensibilisation se poursuivra par le biais des médias, des ONG, d'ateliers et de la distribution de matériel de sensibilisation tel que des journaux, des brochures, pamphlets et autre matériel à l'industrie et aux autres parties prenantes. Pendant cette période les données seront communiquées au Secrétariat de l'ozone, au Secrétariat du Fonds multilatéral et aux autres agences seront dans les délais prescrits.

Micronésie (Etats fédérés de) : Prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : mar-1996	34 000
	Phase II, année I : juin-1999	11 333
	Total	45 333
Montant demandé pour le renouvellement (Phase II, année 2) (\$US) :		30 000
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase II, année 2 (\$US) :		
Coût d'appui d'agence (\$US) :		
Coût total du renforcement des institutions Phase II, année 2 pour le Fonds multilatéral (\$US) :		
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase II, année 2, à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :		s.o.
Date d'approbation du programme de pays :		1999
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (1999), (tonnes PAO) :		1,2
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)		1,2
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)		0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)		0
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		0
Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :		
(a) Annexe A Groupe I, (CFC)		0,5
(b) Annexe A Groupe II, (Halons)		0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)		0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)		0
(e) Annexe E (bromure de méthyle)		0
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)		0
	Total	0,5
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :		2007
Montant approuvé pour les projets (\$US) :		81 333
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :		55 305
SAO à éliminer (tonnes PAO) :		1
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :		0

16. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	s.o.
(b)	Renforcement des institutions :	45 333
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	36 000
	Total :	81 333

Rapport périodique

17. La mise en œuvre de la deuxième phase (1^{ère} année) du projet de renforcement des institutions dans les Etats fédérés de Micronésie s'est déroulée de manière très satisfaisante. La réalisation la plus importante de cette période a été la finalisation de la réglementation des SAO, en tant qu'élément de la Loi douanière. Le pays doit maintenir l'élan des mesures d'élimination existantes et achever la mise en

œuvre des activités du PGF afin d'assurer la réalisation des objectifs futurs et de maintenir la conformité. Le pays a aussi désigné un responsable des SAO à plein temps chargé d'assurer l'application du Protocole de Montréal. Grâce au parachèvement des mesures de réglementation des SAO, le pays a satisfait aux conditions de la décision 35/57 concernant les projets de renforcement des institutions des pays à faible volume de consommation de SAO.

Plan d'action

18. L'Unité nationale d'ozone est située au Bureau de l'environnement et de gestion des urgences. Elle est responsable de la coordination de toutes les activités d'éliminations de SAO, d'assister la préparation des programmes de formation, du maintien de bonnes relations avec les représentants d'autres ministères, l'industrie et les autres parties prenantes. Les objectifs de la prochaine phase (phase II, année 2, novembre 2009 à novembre 2010) sont les suivants : maintenir la dynamique des activités d'élimination des SAO en Micronésie grâce à la mise en œuvre systématique de ces activités, y compris les projets du plan national d'élimination, afin de réaliser les objectifs d'élimination de 2010 ; veiller à ce que la dynamique de l'élimination puisse être soutenue après 2010 ; et commencer les activités du PGEH.

Myanmar : Prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :	
Phase I : nov-1999	76 000
Total	76 000
Montant demandé pour le renouvellement (Phase II) (\$US) :	60 000
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase II (\$US) :	
Coût d'appui d'agence (\$US) :	
Coût total du renforcement des institutions Phase II pour le Fonds multilatéral (\$US) :	
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase II à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	1998
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (1998), (tonnes PAO) :	52,3
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	54,3
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	3,4
Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :	
(a) Annexe A Groupe I, (CFC)	0
(b) Annexe A Groupe II, (Halons)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	2,4
Total	2,4
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :	2007
Montant approuvé pour les projets (\$US) :	375 985
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :	173 212
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	46,2
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :	32,1

19. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	0
(b)	Renforcement des institutions :	76 000
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	299 985
	Total :	375 985

Rapport périodique

20. La mise en œuvre de la première phase du projet de renforcement des institutions au Myanmar a subi divers retards. Le pays a mis en place une Unité nationale d'ozone en décembre 2005 et élaboré un règlement des SAO qui n'a pas encore été approuvé. Des programmes de formation en récupération et recyclage des CFC ont été mis en œuvre dans le pays, ainsi que des activités de sensibilisation et des programmes d'éducation sur la protection de la couche d'ozone. Pendant cette période, des efforts ont été faits de présenter au Secrétariat du Fonds multilatéral tous les rapports dans les délais prescrits.

Plan d'action

21. L'Unité nationale d'ozone est située à la Commission nationale des affaires environnementales (NCEA) au Myanmar. L'Unité d'ozone est responsable de coordonner toutes les activités d'élimination de SAO, d'assister la préparation des stages de formation, de maintenir de bonnes relations avec les représentants des autres ministères, l'industrie et les autres parties prenantes. Pendant cette deuxième phase, l'Unité d'ozone prévoit de renforcer un système de surveillance et de permis efficace afin de contrôler les importations et exportations de SAO, en particulier à la frontière. Les travaux seront axés sur la législation et la réglementation des SAO et le programme de formation des agents de douane et des techniciens en réfrigération sera exécuté simultanément. Des activités supplémentaires de sensibilisation destinées à assurer la mise en œuvre efficace des programmes de sensibilisation dans les écoles, les communautés et divers départements gouvernementaux au Myanmar, seront réalisées.

Saint-Vincent-et-les Grenadines : Prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : jul-1998	30 300
	Phase II (année 1) : avr-2004	13 130
	Phase II (année 2) : avr-2005	30 000
	Phase III : nov-2006	60 000
	Total	133 430
Montant demandé pour le renouvellement (Phase IV) (\$US) :		60 000
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase IV (\$US) :		
Coût d'appui d'agence (\$US) :		
Coût total du renforcement des institutions Phase IV pour le Fonds multilatéral (\$US) :		
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase IV à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :		s.o.
Date d'approbation du programme de pays :		1996
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (1996), (tonnes PAO) :		3,6

Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	1,8
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :	
(a) Annexe A Groupe I, (CFC)	0,2
(b) Annexe A Groupe II, (Halons)	0
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	0
Total	0,2
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :	2008
Montant approuvé pour les projets (\$US) :	566 430
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :	218 928
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	2,1
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :	0

22. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	128 000
(b)	Renforcement des institutions :	133 430
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	305 000
	Total :	566 430

Rapport périodique

23. Saint-Vincent-et-les Grenadines a mis le projet en œuvre avec succès entre novembre 2006 et mars 2009. L'UNO a continué à gérer les activités afin d'assurer l'élimination rapide des SAO, notamment l'élimination des CFC avant 2010. Les principales réalisations comprennent le maintien d'une importation nulle de CFC, la poursuite de la mise en œuvre des activités du PGEF avec l'assistance du PNUE et du PNUD, la poursuite des activités de sensibilisation ainsi que du dialogue et des consultations avec les parties prenantes pour assurer leur participation continue aux activités d'élimination des SAO et la présentation des données requises aux Secrétariats de l'ozone et du Fonds multilatéral dans les délais prescrits. L'UNO a aussi commencé des activités de sensibilisation des parties prenantes nationales à l'élimination des HCFC.

Plan d'action

24. Les activités prévues de la prochaine phase couvrent plusieurs questions, notamment le contrôle et la surveillance strictes de l'application du système de permis d'importation/exportation, en vue de maintenir la consommation nulle de CFC du groupe I de l'annexe A, du bromure de méthyle et de halons. Les activités restantes du PGEF seront achevées. L'élaboration du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) sera commencée, ce qui nécessitera l'addition d'experts supplémentaires au Comité directeur national de l'ozone pour assister la sélection de technologies qui ne sont pas à base de HCFC et pour le calcul de la consommation de HCFC de référence du pays.

Samoa : Prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : mai-1997	30 000
	Phase II : avr-2003	26 000
	Phase III : nov-2005	60 000
	Phase IV : nov-2007	60 000
	Total	176 000
Montant demandé pour le renouvellement (Phase V) (\$US) :		60 000
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase V (\$US) :		
Coût d'appui d'agence (\$US) :		
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$US) :		
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase V à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :		s.o.
Date d'approbation du programme de pays :		1995
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (1995), (tonnes PAO) :		s.o.
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
	(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	4,5
	(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)	0
	(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0
	(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
	(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :		
	(a) Annexe A Groupe I, (CFC)	0
	(b) Annexe A Groupe II, (Halons)	0
	(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
	(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)	0
	(e) Annexe E (bromure de méthyle)	0
	(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	0,2
	Total	0,2
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :		2007
Montant approuvé pour les projets (\$US) :		503 112
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :		286 326
SAO à éliminer (tonnes PAO) :		3,82
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :		3,8

25. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	75 000
(b)	Renforcement des institutions :	176 000
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	252 112
	Total :	503 112

Rapport périodique

26. La mise en œuvre de la quatrième phase du projet de renforcement des institutions au Samoa a produit plusieurs résultats positifs, notamment la création d'une association nationale de la réfrigération, qui collabore avec l'Unité nationale d'ozone pour mettre en œuvre le programme de formation des techniciens d'entretien. Des stages de formation ont aussi été menés à l'intention des techniciens d'entretien en réfrigération et des agents de douane. Six identificateurs de SAO ont été commandés. Pendant cette période, le pays a également renforcé ses programmes de sensibilisation et d'éducation du public en organisant des conférences sur la protection de la couche d'ozone, en célébrant la Journée internationale de l'ozone, à l'occasion de laquelle des informations techniques et des affiches ont été présentées au public, entre autres. Des réunions de consultation ont eu lieu avec les parties prenantes en vue de garantir leur participation au processus d'élimination. Pendant cette période, des efforts ont été faits pour présenter tous les rapports au Secrétariat du Fonds multilatéral, au Secrétariat de l'ozone et au PNUE dans les délais prescrits.

Plan d'action

27. Au cours de la prochaine phase (phase V, nov. 2009 à nov. 2011) l'Unité nationale d'ozone achèvera la mise en œuvre du PGEF ; élaborera et mettra en œuvre le PGEH ; continuera de renforcer et d'accroître la sensibilisation à la protection de la couche d'ozone parmi les parties prenantes nationales et le grand public ; poursuivra les consultations visant à renforcer la coopération des parties prenantes à la mise en œuvre du programme d'élimination des SAO ; et se conformera aux exigences du Secrétariat de l'ozone, du Comité exécutif et du PNUE en matière de rapports.

Soudan : Prorogation du renforcement des institutions

Résumé du projet et du profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montants précédemment approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :	
Phase I : mar-1994	168 300
Phase II : jul-1999	112 200
Phase III : jul-2001	112 200
Phase IV : avr-2004	145 860
Total	538 560
Montant demandé pour le renouvellement (Phase V) (\$US) :	145 860
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase V (\$US) :	
Coût d'appui d'agence (\$US) :	
Coût total du renforcement des institutions Phase V pour le Fonds multilatéral (\$US) :	
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase V à 12,1\$US/kg (tonnes PAO) :	s.o.
Date d'approbation du programme de pays :	1991
Consommation de SAO communiquée dans le programme de pays (1991), (tonnes PAO) :	296,7
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
(a) Annexe A Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	456,8
(b) Annexe A Groupe II (Halons) (moyenne 1995-1997)	2
(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	2,2
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	3
Dernière consommation totale de SAO communiquée (2007) (tonnes PAO) conformément à l'Article 7 :	
(a) Annexe A Groupe I, (CFC)	61
(b) Annexe A Groupe II, (Halons)	0

(c) Annexe B Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0
(d) Annexe B Groupe III (méthyle chloroforme)	0
(e) Annexe E (bromure de méthyle)	1,8
(f) Annexe C Groupe I (HCFC)	8,6
Total	71,4
Année de communication des données de mise en œuvre du programme de pays :	2008
Montant approuvé pour les projets (\$US) :	2 937 455
Montant décaissé (en date de mai 2009) (\$US) :	2 233 264
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	564
SAO éliminées (en date de mai 2009) (tonnes PAO) :	542

28. Résumé des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Financements approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement :	1 727 104
(b)	Renforcement des institutions :	538 560
(c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	671 791
	Total :	2 937 455

Rapport périodique

29. Dans le cadre de ce projet de renforcement des institutions, le Soudan a pris des mesures appréciables pour éliminer sa consommation de SAO malgré la situation difficile qui règne dans le pays. Tous les projets d'investissement ont été achevés et la consommation de CFC est nulle dans les secteurs de fabrication. La législation soudanaise actuelle est efficace et soutient le programme d'élimination des SAO. L'approbation de l'UNO est nécessaire pour toute importation de SAO. Pendant cette phase, le Soudan a ratifié les amendements de Montréal et de Beijing.

Plan d'action

30. Pendant la prochaine période (juillet 2009 à juin 2011), le Soudan poursuivra les progrès réalisés, maintiendra et renforcera son niveau actuel de réduction de la consommation de CFC afin de réaliser leur élimination totale avant 2010 et de respecter le calendrier de réduction des HCFC. Le plan d'action proposé contient des activités qui sont reliées entre elles pour réaliser les objectifs fixés. Les principaux travaux à effectuer pour atteindre l'objectif sont les suivants : assurer la pérennité des activités de surveillance, d'application et d'établissement des rapports ; encourager les associations industrielles à contribuer à l'élimination totale des CFC ; commencer l'élaboration et la préparation du PGEF intégral, conformément à la décision 54/39 (l'UNO sera initialement responsable de cette activité) ; et faire démarrer et gérer les activités de préparation et de mise en œuvre du premier stade du PGEH.

Annexe II

POINTS DE VUE EXPRIMES PAR LE COMITE EXECUTIF SUR LES PROROGATIONS DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PRESENTEES A LA 58^E REUNION

Afghanistan

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour l'Afghanistan et note avec satisfaction que l'Afghanistan a communiqué des données au Secrétariat de l'ozone indiquant que le pays s'achemine vers l'élimination de sa consommation de CFC. Le Comité exécutif espère donc que, au cours des deux prochaines années, l'Afghanistan poursuivra la mise en œuvre de son programme de pays et activités avec succès, notamment la mise en œuvre d'un plan national d'élimination, et qu'il commencera les activités nécessaires pour éliminer les HCFC.

Bhoutan

2. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour le Bhoutan et note avec satisfaction que le Bhoutan a déclaré une consommation nulle au Secrétariat de l'ozone en 2007, indiquant que le Bhoutan réalise ses objectifs d'élimination des CFC. Le Comité exécutif espère que, au cours des deux prochaines années, le Bhoutan poursuivra la mise en œuvre de son programme de pays et de ses activités avec succès, notamment la mise en œuvre de son plan de gestion de l'élimination finale. Le Comité exécutif encourage également le Bhoutan à commencer les activités nécessaires à l'élimination des HCFC dans le pays.

Cambodge

3. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour le Cambodge et note avec satisfaction que les données communiquées au Secrétariat de l'ozone par ce pays montrent qu'il éliminera sa consommation restante de CFC avant 2010. Le Comité exécutif espère que, au cours des deux prochaines années, le Cambodge achèvera la mise en œuvre de son programme de pays et de son plan de gestion de l'élimination finale. Le Comité exécutif encourage aussi le Cambodge à commencer les activités nécessaires à l'élimination des HCFC dans le pays.

République démocratique du Congo

4. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour le Cambodge et note avec satisfaction que les données communiquées au Secrétariat de l'ozone par ce pays montrent qu'il a réduit sa consommation de CFC en 2007 au-delà de l'objectif de réduction de 85 pour cent. Le Comité exécutif espère donc que, au cours des deux prochaines années, le Congo poursuivra avec succès la mise en œuvre de son programme de pays et des activités connexes, en vue de l'élimination totale de ses SAO en avance du calendrier d'élimination du Protocole de Montréal. Il espère aussi que le pays commencera dès que possible les activités nécessaires à l'élimination des HCFC.

Kenya

5. Le Comité exécutif prend note de la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour le Kenya et note avec satisfaction que les données de 2007 communiquées au Secrétariat de l'ozone par ce pays montrent qu'il est en conformité aux mesures de réduction des CFC du Protocole de Montréal. Il note également avec satisfaction que le Kenya respecte le plan d'action visant un retour à la conformité à l'élimination des CFC. Le Comité exécutif note en outre que le Kenya a maintenant commencé la mise en œuvre de son système de permis d'importation de SAO en délivrant des quotas. Le Comité exécutif espère que, au cours des deux prochaines années, le Kenya poursuivra la mise en œuvre du système de permis et de quotas, ainsi que le plan de gestion de l'élimination finale des CFC et l'élimination du bromure de méthyle, et qu'il soutiendra et fera fond sur ses niveaux actuels de réduction et parviendra à une consommation nulle de CFC d'ici à 2010. Il espère en outre que le pays démarrera dès que possible les activités nécessaires à l'élimination des HCFC.

Micronésie (Etats fédérés de)

6. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour les Etats fédérés de Micronésie et note avec satisfaction que les données communiquées au Secrétariat de l'ozone par ce pays montrent que les Etats fédérés de Micronésie sont sur la bonne voie pour éliminer leur consommation de CFC et que le pays a réalisé la mise en place de son système de permis pour le contrôle des importations et exportations de SAO. Le Comité exécutif espère que, au cours des deux prochaines années, les Etats fédérés de Micronésie achèveront la mise en œuvre des activités de leur Stratégie régionale et qu'ils commenceront la préparation et la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC avec succès.

Myanmar

7. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour le Myanmar et note avec satisfaction que les données communiquées au Secrétariat de l'ozone par ce pays montrent que le Myanmar a déclaré une consommation nulle de CFC pendant 2006-2007. Le Comité exécutif espère donc que, au cours des deux prochaines années, le Myanmar poursuivra la mise en œuvre de son programme de pays et du plan de gestion des frigorigènes, et qu'il débutera avec succès la préparation et la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC.

Saint-Vincent-et-les Grenadines

8. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour Saint-Vincent-et-les Grenadines et note avec satisfaction que les données de 2008 relatives à l'article 7 communiquées au Secrétariat de l'ozone par ce pays montrent qu'il a maintenu sa conformité à une consommation nulle de CFC. Le Comité exécutif note en outre que les activités du plan de gestion de l'élimination finale ont été menées à terme avec succès et que les activités restantes seront achevées à brève échéance. Le Comité exécutif espère que le pays va commencer la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC et les autres activités nécessaires à leur élimination.

Samoa

9. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour le Samoa et note avec satisfaction que les données communiquées au Secrétariat de l'ozone par ce pays montrent que le Samoa a déclaré une consommation nulle de CFC

pendant 2006-2007. Le Comité exécutif espère que, au cours des deux prochaines années, le Samoa poursuivra la mise en œuvre de son programme de pays et du plan de gestion des frigorigènes, et qu'il commencera avec succès la préparation et la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC.

Soudan

10. Le Comité exécutif a examiné le rapport qui accompagne la demande de prorogation du projet de renforcement des institutions pour le Soudan et note avec satisfaction que les données communiquées au Secrétariat de l'ozone par ce pays montrent que sa consommation en 2007 est conforme aux objectifs du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif espère que, au cours des deux prochaines années, le Soudan poursuivra avec succès la mise en œuvre de son programme de pays et les activités connexes en vue de l'élimination totale de sa consommation de SAO en avance du calendrier d'élimination du Protocole de Montréal. Il espère également que le pays pourra commencer les activités nécessaires à l'élimination des HCFC dans les plus brefs délais.



**AMENDMENT TO
UNEP'S WORK PROGRAMME
2009**

**Presented to the
58th Meeting of the Executive Committee
of the Multilateral Fund for the Implementation
of the Montreal Protocol**

8 June 2009

United Nations Environment Programme

A. INTRODUCTION

1. UNEP's Work Programme 2009 was approved at the 56th Meeting of the Executive Committee of the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol.

2. This document, as submitted for consideration to the 58th meeting of the Executive Committee represents an Amendment to that Work Programme.

B. SUMMARY OF THE WORK PROGRAMME AMENDMENT FOR 2009

3. Consistent with the Business Plan 2009-2011, this Amendment comprises funding requests for

- Implementation of National Phase-out Management Plans (NPPs) and Terminal Phase-out Management Plans (TPMPs) in **8** countries;
- Support for the implementation of Institutional Strengthening projects in **10** countries, and
- Preparation of national HCFC Phase-out Management Plans in **3** countries.

4. Details of the Work Programme Amendment and the total funding by project groups and the grand total funding requested are presented in Tables 1, 2, and 3.

5. Summary of the Work Programme Amendment is presented in Table 4.

Table 1. Funding requests for new and approved NPPs and TPMPs, ISP renewals and individual projects to be considered at the 58th meeting of the Executive Committee

Country	Project title	Amount, US\$	PSC, US\$	Total requested amount, US\$
NEW TERMINAL PHASE-OUT MANAGEMENT PLANS (TPMPs) and NATIONAL PHASE-OUT MANAGEMENT PLANS (NPPs)				
Haiti	Terminal phase-out management plan (1 st tranche)	125,000	16,250	141,250
Iraq	National Phase-out Plan (1 st tranche)	1,136,000	147,680	1,283,680
<i>Sub-total for new TPMPs and NPPs</i>		<i>1,261,000</i>	<i>163,930</i>	<i>1,424,930</i>
APPROVED NPPs and TPMPs				
Cote d'Ivoire	Terminal phase-out management plan (2 nd tranche)	109,000	14,170	123,170
Korea, DPR	National Phase-out Plan (5 th and final tranche)	10,000	1,300	11,300
Maldives	Terminal phase-out management plan (2 nd tranche)	15,000	1,950	16,950
Niger	Terminal phase-out management plan (2 nd tranche)	68,000	8,840	76,840
Paraguay	Terminal phase-out management plan (2 nd and 3 rd tranches)	90,000	11,700	101,700
Tanzania	Terminal phase-out management plan (2 nd tranche)	78,000	10,140	88,140
<i>Sub-total for tranches of approved NPPs and TPMPs</i>		<i>370,000</i>	<i>48,100</i>	<i>418,100</i>
INSTITUTIONAL STRENGTHENING PROJECTs (ISPs) and ISP RENEWALS				
Afghanistan	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	150,000	0	150,000
Bhutan	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	60,000	0	60,000
Cambodia	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	112,667	0	112,667
Congo, DR	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	64,540	0	64,540
Kenya	Renewal of institutional strengthening project (Phase VII)	151,667	0	151,667
Micronesia	Renewal of institutional strengthening project (Phase II, Year 2)	30,000	0	30,000
Myanmar	Renewal of institutional strengthening project (Phase II)	60,000	0	60,000
Saint Vincent and the Grenadines	Renewal of institutional strengthening project (Phase VII)	60,000	0	60,000

Samoa	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	60,000	0	60,000
Sudan	Renewal of institutional strengthening project (Phase V)	145,860	0	145,860
<i>Sub-total for Institutional Strengthening Projects</i>		<i>894,734</i>	<i>0</i>	<i>894,734</i>

 Table 3. Additional funding for HPMPs to be considered at the 58th meeting of the Executive Committee

Country	Project title	Amount, US\$	PSC, US\$	Total requested amount, US\$
HCFC PHASE-OUT MANAGEMENT PLANS (HPMPs)				
Djibouti	HCFC Phase-out management plan preparation	55,000*	7,150	62,150
DPR Korea	HCFC Phase-out management plan preparation	35,000*	4,550	49,550
Mozambique	HCFC Phase-out management plan preparation	55,000*	7,150	62,150
<i>Total for HCFC Phase-out management plans</i>		<i>145,000</i>	<i>18,850</i>	<i>173,850</i>

*Note: These amounts refer to additional preparatory funding requests based on revised consumption data.

 Table 4: Summary of items submitted for consideration by the 58th Executive Committee meeting by group

<i>Type of projects</i>	<i>Value in US</i>	<i>Project support costs in US\$</i>	<i>Total in US\$</i>
Sub-total for new and approved NPPs and TPMPs	1,631,000	212,030	1,843,030
Sub-total for Institutional Strengthening Projects	894,734	0	894,734
Sub-total for HCFC Phase-out management plans	145,000	18,850	163,850
<i>Grand Total</i>	<i>2,670,734</i>	<i>230,880</i>	<i>2,901,614</i>

C. PROJECT CONCEPTS for items to be submitted by UNEP

<i>1 Title:</i>	<i>Implementation of new and approved National Phase-out Plans (NPPs) and Terminal Phase-out Management Plans (TPMPs) in Cote d'Ivoire, DPR Korea, Iraq, Haiti, Maldives, Niger, Paraguay, and Tanzania.</i>	
<i>Background</i>	These items have been included in the UNEP's Business Plan 2009-2011	
<i>Objectives:</i>	<p>The main objective of the UNEP's non-investment components in the above listed annual tranches is to continue capacity building activities as planned in the annual work plans for 2009:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Support servicing technicians to control and eventually eliminate the use of CFCs in the servicing of refrigeration and air conditioning equipment; - Train the remaining customs officers and other stakeholders in the enforcement of the Montreal Protocol Regulations and to prevent illegal trade; - Ensure the effectiveness of all projects within the NPP and TPMP through periodic monitoring, assessment and reporting of project results over the life of their implementation. 	
<i>Activities and description</i>	See the individual project progress reports and annual work plans submitted to the Multilateral Fund Secretariat separately.	
<i>Time Frame:</i>	2009 tranche: 12 months (July 2009 to June 2010)	
<i>Cost:</i>	Cote d'Ivoire (Tranche 2)	US\$ 109,000
	DPR Korea (Tranche 5)	US\$ 10,000
	Iraq (Tranche 1)	US\$ 1,136,000
	Haiti (Tranche 1)	US\$ 125,000
	Maldives (Tranche 2)	US\$ 15,000
	Niger (Tranche 2)	US\$ 68,000
	Paraguay (Tranches 2 and 3)	US\$ 90,000
	Tanzania (Tranche 2)	US\$ 78,000
	Total requested amount (excluding project support costs)	US\$ 1,631,000

<i>2 Title:</i>	<i>Requests for institutional strengthening projects and renewals of such for Afghanistan, Bhutan, Cambodia, Congo DR, Kenya, Micronesia, Saint Vincent and the Grenadines, Sudan, Myanmar, Samoa (10)</i>	
<i>Background:</i>	<p>Renewals of institutional strengthening projects (ISP) for the above-listed sixteen countries are being requested in line with relevant decisions and guidelines of the Executive Committee.</p> <p>These projects have been included in the UNEP 2009-2011 Business Plan.</p>	
<i>Objectives:</i>	To assist the Governments of these Article 5 countries in building and strengthening their capacity for the implementation of the Montreal Protocol and its Amendments.	
<i>Description:</i>	Individual documents for these projects – the terminal reports and the action plans - have been submitted to the Multilateral Fund Secretariat separately.	
<i>Time Frame:</i>	24 months (July 2009 – June 2010)	
<i>Per country cost:</i>	Afghanistan (Phase V)	US\$ 150,000

Bhutan (Phase V)	US\$ 60,000
Cambodia (Phase V)	US\$ 112,667
Congo DR (Phase V)	US\$ 64,540
Kenya (Phase VII)	US\$ 151,667
Micronesia (Phase II, Year 2)	US\$ 30,000
Saint Vincent and the Grenadines (Phase VII)	US\$ 60,000
Sudan (Phase V)	US\$ 145,860
Myanmar (Phase II)	US\$ 60,000
Samoa (Phase V)	US\$ 60,000
Total requested amount	US\$ 894,734*

*Note: No project support costs are requested for institutional strengthening projects.

3 Title:	<i>Additional funding for development of HCFC Phase-out Management Plans (HPMPs) in 3 countries</i>
<i>Background:</i>	<p>These proposed HCFC Phase-out Management Plans development follow the recent MOP and Executive Committee decisions related to the accelerated phase-out of HCFCs.</p> <p>The development of these plans are to assist 3 Article 5 Parties in preparing their phase-out management plans for an accelerated HCFC phase-out, including the priority of conducting surveys to improve reliability in establishing their baseline data on HCFCs.</p> <p>These projects have been included in UNEP's and in the respective cooperating/lead agencies' 2009-2011 Business Plans. The Executive Committee has approved HPMP preparatory funding for these countries, however, based on recently submitted HCFC consumption data, UNEP is requesting the additional funds.</p>
<i>Objectives:</i>	<p>The management plans will:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Provide practical guidance to countries • Maximize local ownership of the process and outcome • Reflect inputs of the NOUs and other national HCFC stakeholders • Reflect prior experience with CFC methodology • Identify HCFC consumption in the different sectors to prepare for the technical and financial assistance required • Provide technical and economic information to facilitate environmentally sound and cost effective HCFC phase out to ensure that the best available and environmentally-safe substitutes and related technologies are adopted
<i>Activities:</i>	<p>The following activities will be considered within the development of HCFC Management Plans:</p> <p>Kick-off stakeholder workshop</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Venue ➤ Travel and DSA <p>Policy/legislative/regulatory and institutional framework</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ National legal adviser ➤ Public awareness ➤ Design and follow up activities <p>Data collection and surveys (consumption sector)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ National expert ➤ Local travel and DSA ➤ International expert ➤ Mission <p>Strategy and plan for the implementation of HPMPs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ International expert ➤ Mission

	Project coordination and management <ul style="list-style-type: none"> ➤ Analysis of information and establishing database ➤ National team leader ➤ Local travel and DSA ➤ Communication, printing, translation, etc HPMP finalization workshop <ul style="list-style-type: none"> ➤ Venue ➤ Travel and DSA 	
<i>Time Frame:</i>	12 months (July 2009 – June 2010)	
<i>Cost:</i>	Djibouti	US\$ 55,000
	DPR Korea	US\$ 35,000
	Mozambique	US\$ 55,000
	Total requested amount (excluding project support costs)	US\$ 145,000